



Note d'informations

7^{ième} Assemblée Générale du Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMP AO)

Conakry, Guinée, 20-21, Octobre 2017

1. Contexte

L'Assemblée générale de RAMP AO constitue un moment clé du fonctionnement du réseau. Cela marque le renouvellement de ses organes directeurs, la composition de nouveaux membres et la prise de décision stratégique et regroupe tous les membres de RAMP AO et ses partenaires techniques et financiers. Depuis sa création en 2007 et conformément à ses règles internes, RAMP AO tient son Assemblée générale tous les 18 mois dans un pays membre du réseau.

Pour cette édition, la République de Guinée a été désignée pour accueillir la 7^{ème} Assemblée générale de RAMP AO, qui se tiendra du 20 au 21 octobre 2017 dans la ville de Conakry.

2. Ville de Conakry

Conakry est la capitale de la République de Guinée située en Afrique de l'Ouest et bordée au sud par le Libéria et la Sierra Léone, au nord par le Sénégal et la Guinée-Bissau, à l'est par le Mali et la Côte d'Ivoire. En 2015, Conakry comptait plus de 2 millions d'habitants, ce qui en fait la plus importante ville du pays. C'est une ville portuaire ouverte par une large corniche sur l'Océan Atlantique.

Conakry est une capitale en expansion. Elle est composée de cinq communes dont la presqu'île de Kaloum, le centre-ville.

La langue officielle du pays est le français, bien que plusieurs langues africaines soient parlées.

3. Date et lieu de conférence

Les travaux de la 7^{ième} Assemblée Générale du RAMPAO se tiendront du 20 au 21 octobre 2017 au Grand Hôtel de l'Indépendance (Ex Novotel) dans la commune de Kaloum, à Conakry, République de Guinée.

Adresse: Downtown, Oceanfront Beach, Conakry, Guinée

Tel: +224 622 35 19 07

Web: <http://www.hotelghi.biz>



4. Enregistrement des Participants

L'enregistrement des participants commencera le jeudi 19 octobre 2017 à partir de 16 heures au Grand Hôtel de l'Indépendance (Ex Novotel).

5. Ouverture Officielle

L'ouverture officielle de l'Assemblée Générale : vendredi 20 octobre 2017 à 9 heures GMT par une haute autorité de la République de Guinée.

6. Langues de travail :

Les travaux de l'Assemblée Générale se dérouleront en Français et en Anglais avec une traduction simultanée.

7. Santé

Les carnets de vaccination à jour sont exigés et il faut être à jour obligatoirement contre la fièvre jaune. Tous les participants sont priés de se munir de leur carnet de vaccination à présenter aux autorités sanitaires de l'aéroport de Conakry. Pour d'autres vaccins, merci de consulter les liens suivants :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/guinee/http://www.vaccinations-airfrance.fr/gvs/guide-pays/info-sante-voyage-guinee-conakry--vaccin/GN-CKY>

8. Visas

Les ressortissants de pays membres de la CEDEAO sont exemptés de visa d'entrée en Guinée. Les autres sont priés de se renseigner auprès des représentations diplomatiques de la Guinée les plus proches de leur domicile pour leur demande si cela s'applique. Les participants ne disposant pas de représentations diplomatiques guinéennes proches de leur domicile sont priés d'envoyer un scan de leur passeport à : binta.konate@iucn.org et mssapouye@gmail.com. Le comité d'organisation se chargera de leur préparer les visas dont une copie leur sera envoyée pour leur permettre de voyager.

Pour les personnes sponsorisées par le RAMPAO, un remboursement des frais de visa leur sera fait contre la présentation du reçu de paiement.

Nous recommandons à tous les participants (pays de la CEDEAO et autres) de se présenter à leur aéroport d'embarquement munis de leur lettre d'invitation et/ou leur ordre de mission ainsi que du visa volant qui leur sera envoyé le cas échéant.

9. Accueil aéroport et transport interne

Tous les vols internationaux arrivant en Guinée atterrissent à l'aéroport international de Conakry-Gbéssia. Le comité d'organisation prévoit un service de navette entre l'aéroport et les principaux hôtels. Au cas où vous auriez raté une navette, un service de taxi est disponible devant l'aéroport. Le prix de la course entre l'aéroport et la commune de Kaloum où se trouvent les principaux hôtels est d'environ 100.000 GNF soit 10 euros. Vous disposez de bureaux de changes dans le hall de l'aéroport pour vos opérations de change si nécessaire. A noter que les taxis ne sont pas équipés de terminaux de paiement par carte bancaire.

10. Indemnité de subsistance journalière et hébergement

Tous les participants seront logés au Grand Hôtel de l'Indépendance, lieu de la réunion.

10.1 Participants sponsorisés par le RAMPAO

Les personnes prises en charge par le RAMPAO recevront leur DSA à leur arrivée à Conakry.

Merci de garder avec vous vos tickets d'embarquement. Ils vous seront réclamés par la comptabilité pour le paiement des DSA.

Les personnes prises en charge par le RAMPAO seront logées dans un hôtel payé directement par le comité d'organisation. Le nom de l'hôtel leur sera précisé avant leur arrivée à l'aéroport sinon à l'accueil à l'aéroport. La prise en charge de l'hébergement à l'hôtel couvrira le coût de la chambre et du petit déjeuner uniquement.

Les autres extra à l'hôtel (Boissons, Repas, Laverie, etc.) devront être payés directement à l'hôtel par les personnes qui les commandent.

10.2 Participants non sponsorisés par le RAMPAO

Pour les personnes non prises en charge par le RAMPAO, une liste d'hôtels est proposée sur le site du Forum du PRCM, notre principal partenaire, <http://forum-prcm.org/fr/hebergement>. Vous pouvez faire vous-même votre réservation en échangeant avec les hôtels. Ceux qui souhaitent avoir l'assistance du comité d'organisation pour réserver une chambre ou avoir plus d'informations, peuvent s'adresser directement à Mme Binta KONATE binta.konate@iucn.org et M. Moussa POUYE mssapouye@gmail.com ou nous appeler au +221 33 869 81 80.

11. Excursion

Après l'Assemblée Générale et en marge du forum du PRCM, le RAMPAO participera à une excursion prévue le 26 octobre dans l'après-midi et initiée par le PRCM. Elle aura lieu aux îles de Lossaux larges de Conakry.

Les participants à l'Assemblée Générale devant prendre part au forum et intéressés par cette excursion, devront s'inscrire auprès du secrétariat du forum du PRCM à l'adresse forumprcm@gmail.com au plus tard le jeudi 19 octobre à 12 heures.

12. Monnaie et Taux de Change

La monnaie en cours légale en Guinée est le Franc Guinéen (GNF).
A la date du 26 septembre 2017, les taux de changes sont comme il suit :

- 1 € = 10000GNF
- 1 USD = 8909,29GNF
- 1 FCFA = 16,14GNF

Des cambistes agréés se trouvent dans la commune de Kaloum où vous pouvez effectuer vos opérations de change. Les principales cartes de crédit sont acceptées dans la plupart des hôtels et restaurants de Conakry, cependant, nous vous conseillons d'avoir de l'argent avec vous.

13. Restauration

Vous retrouverez en dehors des hôtels plusieurs restaurants qui vous proposent des choix divers et variés. Le paiement par carte VISA est possible dans certains établissements.

14. Conseils de sécurité personnelle

Le Grand Hôtel de l'Indépendance est sécurisé. Les entrées et les sorties sont strictement contrôlées. Durant tout le long de l'Assemblée Générale, et partout dans l'enceinte de l'hôtel, vous devriez garder sur vous et de façon visible, votre badge.

15. Climat

Le Climat à Conakry en octobre est humide, donc il pleut souvent. La température maximale moyenne est de 32 ° C et la plus basse est de 28 ° C.

16. Contact/numéros utiles

Si vous avez besoin d'assistance, n'hésitez pas à contacter :

M. Moussa Pouye

Tel : +221 77 798 68 41

Email : mssapouye@gmail.com